



### **Syndicat Energies Vienne**

Jean-Luc HEILMANN  
Réfèrent Eclairage Public  
Tél : 05 49 60 54 48  
Portable : 06 85 76 78 88  
jeanluc.heilmann@soregies.fr

### **Définition et enjeux publics**

Lorsqu'une collectivité transfère sa compétence éclairage public au Syndicat ENERGIES VIENNE, SOREGIES, en tant que concessionnaire, assure l'intégralité des prestations liées aux travaux d'éclairage public, à l'entretien du parc et à l'exploitation des réseaux d'éclairage public de cette collectivité.

Le transfert de compétence ouvre droit pour la collectivité aux dispositions financières prises par le Syndicat ENERGIES VIENNE pour les aider en matière d'éclairage public.

Pour accompagner la collectivité dans une démarche de gestion de ses installations d'éclairage public, SOREGIES propose une convention VISION PLUS qui regroupe tous les services proposés en matière d'éclairage public.

### **Les bénéficiaires**

Collectivités Locales (Communes et EPCI) ayant transféré leur compétence éclairage public au Syndicat ENERGIES VIENNE

### **L'accompagnement proposé**

- Travaux d'établissement, de renforcement, d'extension et de renouvellement du parc éclairage public
- Entretien curatif et préventif des points lumineux : visites de dépistages et dépannages
- Mise à disposition d'un outil informatique de suivi des pannes
- Exploitation des réseaux éclairage public avec visites périodiques et déclarations des demandes d'intervention pour travaux (DT-DICT)
- Travaux pour la suppression des luminaires non réglementaires et résorption des non-conformités liées à la sécurité
- Maîtrise de la demande en énergie à travers notamment l'offre de gradation des points lumineux